



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le mardi 4 janvier 2021



DÈS CETTE SEMAINE, LE CHU DE RENNES A ENGAGÉ LA VACCINATION DANS LES EHPAD ET POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

En sa qualité d'établissement pivot pour l'Ille-et-Vilaine doté d'un « super-congélateur », le CHU dispose d'ores et déjà de 7 800 doses du vaccin. Elles sont conservées à la pharmacie à usage intérieur (PUI) du CHU. Le CHU de Rennes assure aussi le stockage, la conservation et l'approvisionnement en vaccins anti-covid de 19 établissements (EHPAD / USLD) et de tous les centres hospitaliers du département afin de permettre la vaccination des résidents d'EHPAD et professionnels volontaires de plus de 50 ans ou à risque. Le CHU a également démarré, depuis hier après-midi, la vaccination de ses professionnels et ouvre dès aujourd'hui un centre destiné à la vaccination des professionnels de santé libéraux selon les mêmes critères. Une livraison est prévue chaque semaine afin d'accompagner la planification de ces opérations de vaccination.

La vaccination a démarré dans 5 Ehpads dès cette semaine et se poursuivra dans 19 autres structures publiques et privées

Dès la semaine dernière, au sein de l'Ehpads du CHU, des consultations pré-vaccinales ont été organisées pour chacun des résidents dont le consentement avait été recueilli soit directement, soit en sollicitant le tuteur, la personne de confiance ou la famille. Conformément à la stratégie nationale, ces vaccins sont réservés aux résidents volontaires et aux professionnels de santé de ces établissements, âgés de plus de 50 ans avec comorbidité.

Le CHU a également coordonné l'organisation de la préparation de la campagne de vaccination pour 22 Ehpads et 9 USLD dont il a la charge en qualité d'établissement pivot. Les doses de vaccins, conservées à -80°, sont décongelées au fur et à mesure en fonction des demandes des structures. Les établissements relais (Centres Hospitaliers de Redon, Fougères, Vitry et Saint Malo) viennent s'approvisionner du nombre de doses de vaccins nécessaires récupérés après décongélation et conditionnement dans des « glacières » maintenant une température comprise entre 2 et 8 degrés. Les vaccins sont alors administrés dans les 5 jours.

5 sites pilotes (CHU de Rennes, CH de Montfort sur Meu, Pôle gériatrie rennais Chantepie, CH de Rance Emeraude) démarrent leur vaccination aujourd'hui et 115 résidents seront vaccinés cette semaine. A partir de la semaine prochaine, l'ensemble des résidents et professionnels volontaires sur les autres structures publiques et privés seront vaccinés.

Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – direction.communication@chu-rennes.fr



Un centre de vaccination ouvert dès ce lundi au Service de Santé au Travail du CHU pour les professionnels de santé du CHU de plus de 50 ans et à risques

Dès hier après – midi, la campagne de vaccination des professionnels du CHU relevant des critères d'âge et de comorbidité précités a commencé. Le CHU s'appuie sur son service de santé au travail en lien avec celui des maladies infectieuses pour vacciner les professionnels soignants ou non. Afin de faciliter l'accès à la vaccination en proximité du lieu de travail, des points de vaccination sont mis en place sur chaque site du CHU (Hôpital Sud, la Tauvrais et Pavillon Delamaire).

Au total 2 200 professionnels du CHU peuvent ainsi potentiellement être vaccinés. Plusieurs centaines doivent être vaccinés dès cette semaine.

La livraison en doses de vaccins des autres établissements de santé publics et privés du département est organisée dès cette semaine

Chaque établissement de santé doit organiser la vaccination de ses propres professionnels ; le CHU a d'ores et déjà contacté tous les établissements du département afin de connaître le nombre de doses nécessaires pour chacun et organiser leur approvisionnement.

Un centre de vaccination ouvert pour les professionnels de santé libéraux désireux d'être vaccinés

En parallèle, le CHU ouvre cet après-midi un centre de vaccination sur le site de Pontchaillou. Ce centre, conformément aux souhaits du Ministre de la Santé est destiné à permettre la vaccination des professionnels de santé libéraux de plus de 50 ans qui le souhaitent (médecine de ville, infirmières libérales...)

Des contacts ont été établis à cet effet avec les professionnels libéraux (conseil départemental de l'ordre, URPS, SOS médecins...) en lien avec l'ARS Bretagne afin de les informer de l'ouverture et des conditions d'accès au centre de vaccination du CHU.

L'ensemble du dispositif mis en place par le CHU avec le soutien de l'ARS Bretagne s'appuie sur une très forte mobilisation de la communauté du CHU au service de la population et du territoire.

Au-delà de ce 1^{er} centre de vaccination du CHU, il est prévu, en lien avec l'ARS Bretagne, l'ouverture de 3 autres centres de vaccination afin de couvrir les besoins en vaccins sur l'ensemble du territoire.



Vaccination anti-covid du
Professeur D. Somme – chef de
pôle anesthésie – réanimation –
médecine interne - urgences et
chef du service de gériatrie ce
mardi 4 janvier



Vaccination anti-covid de
monsieur Serge Laumenais,
résident de l'Ehpad de l'hôtel
dieu du CHU de Rennes.